

Dossier de presse
2 septembre 2026

EPR2 : Remise du livre Blanc de la candidature nogentaise

Le mercredi 2 septembre 2026, le Livre blanc, fruit de trois années de mobilisation, de réflexion et de travail collectif entre nos deux régions Grand Est et Ile-de-France, a été remis officiellement à Monsieur Bernard FONTANA, Président directeur général d'EDF.

La candidature nogentaise montre une double force : la maturité et l'anticipation. Une maturité fondée sur l'expérience du territoire en matière de projets nucléaires d'envergure nationale ; et une anticipation, fruit de l'engagement des élus et de l'État, qui permet d'aborder sereinement les grands défis énergétiques, environnementaux et industriels du siècle à venir. Cette candidature traduit notre ambition collective : contribuer à garantir l'indépendance énergétique de la France, tout en préservant durablement ses ressources naturelles et l'intégrité de ses territoires.

Le serment de Nogent-sur-Seine (Aube)

Les enjeux de souveraineté énergétique et de transition écologique ont conduit l'État à amorcer la relance de la filière nucléaire française en février 2022 à travers la construction de six nouveaux réacteurs EPR2 sur les sites de Penly, Bugey, et de Gravelines.

Dans la continuité, quatre nouvelles opérations de construction devraient être annoncées d'ici 2026 pour permettre de garantir la production électrique française pour les décennies à venir.

Ce défi immense, qui répond à la fois aux objectifs de réindustrialisation, de souveraineté énergétique, de décarbonation, et à la hausse de la consommation électrique, nécessitera la mobilisation coordonnée de tous les acteurs concernés par ce projet, des services de l'État aux collectivités territoriales en passant par les acteurs institutionnels et privés.

Convaincus de l'importance de ce projet pour les générations futures, nous, élus locaux du Nogentais, de l'Aube, de Seine-et-Marne, d'Île-de-France et du Grand Est scellions d'une voix commune "le Serment de Nogent-sur-Seine" en février 2023. Cette déclaration politique constitue l'acte fondateur de la candidature de nos territoires respectifs à prendre part à la relance de la filière nucléaire française à travers la construction de deux nouveaux réacteurs EPR2 sur le site du Centre Nucléaire de Production d'Électricité (CNPE) de Nogent-sur-Seine.

L'histoire des territoires d'Île-de-France et du Grand Est est intimement liée au développement de l'industrie nucléaire française, auquel la mise en service du CNPE de Nogent-sur-Seine en 1987 a fortement contribué. L'accueil des deux seuls centres de stockages de déchets radioactifs actuellement en activité en France, illustre également un engagement ancien, constant et responsable au service de la filière nucléaire et de l'intérêt général.

Le site industriel d'excellence de Nogent-sur-Seine a de nombreux atouts pour se placer durablement au centre du projet industriel nucléaire français pour les années à venir. D'abord parce qu'il s'inscrit au cœur d'un territoire en mouvement qui porte plusieurs grands projets d'infrastructures, avec l'électrification de la ligne ferroviaire Paris-Troyes ou la mise à grand gabarit du canal entre Bray et Nogent, qui contribueront également à la réussite du projet nucléaire.

Ensuite, parce que l'union politique autour de cette candidature est sans faille et s'appuie notamment sur une image très positive du projet au sein de la population. Cette union politique constitue la garantie pour l'État de pouvoir compter sur l'expérience de terrain des élus locaux pour activer tous les leviers humains, financiers et matériels nécessaires à l'aboutissement et la réussite de ce projet. Les Régions Île-de-France et Grand Est disposent d'un vivier de compétences important et d'infrastructures de qualité dans les domaines du transport, de l'habitat ou de l'accueil scolaire. Tout sera donc mis en œuvre pour répondre, dans le calendrier prévu par l'État, aux besoins de ce qui pourrait constituer "le chantier du siècle" pour le territoire nogentais.

Il y a, derrière cet élan collectif, la volonté unanime des élus et des acteurs locaux de proposer une candidature solide, ambitieuse et crédible qui puisse répondre aux nécessaires exigences de l'État et du groupe EDF pour envisager la construction de deux nouveaux réacteurs sur le site nogentais. C'est dans cette logique que des travaux ont été lancés dès le mois d'août 2023, sous l'autorité du Préfet de l'Aube, afin de mobiliser l'ensemble des acteurs concernés autour d'un objectif unique : celui d'apporter à l'État toutes les garanties suffisantes au lancement et à la réussite de ce projet.

Il leur appartient désormais de transformer l'espoir du "Serment de Nogent" en promesse pour les générations futures. Pour cela, ils sauront pouvoir nous compter à leurs côtés, unis par la volonté partagée d'assurer la réussite de ce projet d'avenir.

Signé en février 2023



LES ATOUTS D'UNE CANDIDATURE AU CŒUR DE L'EUROPE ALLIANT DEUX RÉGIONS



Fort de sa place stratégique au cœur des corridors européens de l'énergie, le Grand Est, avec l'appui de l'Île-de-France, s'affirme comme un territoire leader de l'activité nucléaire. Porté par un écosystème industriel solide et innovant, et par une excellente synergie entre acteurs publics et privés, le territoire est pleinement préparé à accueillir un projet d'envergure nationale et européenne.

La réussite du grand chantier, que représente l'accueil de réacteurs pressurisés européens (EPR2) à Nogent-sur-Seine, repose avant tout sur les femmes et les hommes qui y contribueront. En conjuguant les atouts du Grand Est et de l'Île-de-France, premier bassin d'emploi et première région étudiante d'Europe, les deux régions mobilisent un vivier unique de compétences : ingénieurs, techniciens, chercheurs et organismes de formation, pour répondre aux besoins humains, industriels et logistiques.

Former, attirer et accueillir ces talents relève d'une responsabilité collective et partagée. C'est cette synergie territoriale qui donne tout son sens au Serment de Nogent, devenant une promesse crédible et durable pour les générations futures.



LA CANDIDATURE NOGENTAISE, UN PROJET COLLECTIF ET DURABLE

Forts de la maturité de notre candidature, nous sommes mobilisés collectivement pour faire du territoire nogentais un acteur de la souveraineté énergétique nationale.

NOS OPPORTUNITÉS

- Faire du chantier EPR2 de Nogent une référence de chantier bas carbone
- Réaliser une démarche de compensation environnementale innovante, création d'un SNC2R bi-régional
- Armer financièrement le territoire par la création d'un fonds d'actions de 100M d'euros
- Pré-figurer les capacités territoriales par la 4e visite décennale du CNPE de Nogent en 2029/2030
- Offrir des opportunités locales aux publics éloignés de l'emploi

NOS ATOUTS

- Une adhésion et une acceptabilité de tous les acteurs
- Une synergie renforcée entre les régions Grand Est et Ile-de-France
- Une source en eau froide sécurisée par l'EPTB Seine Grands lacs
- Des compétences industrielles ancrées

NOS ACQUIS

- Un territoire fier et garant de la richesse de sa biodiversité
- Une gouvernance formée depuis près de 3 ans
- Un hub multimodal dont le port de l'Aube à moins de 3km du CNPE
- Un écosystème de formation attractif et performant

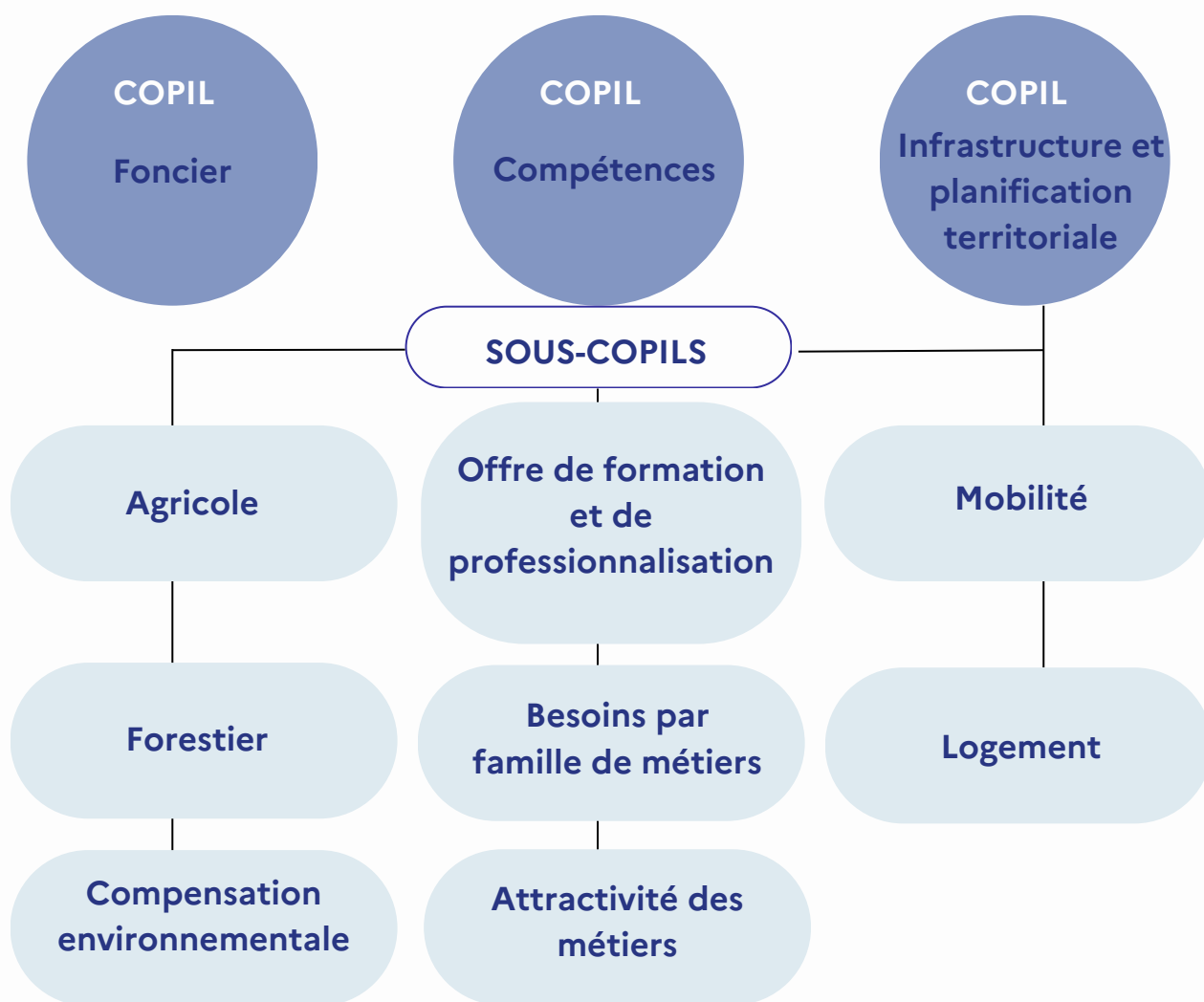


UNE GOUVERNANCE TERRITORIALE EXEMPLAIRE

Cette candidature s'appuie sur une gouvernance pilotée par l'État et associant étroitement élus, chambres consulaires, acteurs économiques, institutions académiques et représentants de la société civile.

COMITÉ STRATÉGIQUE DÉPARTEMENTAL

piloté par l'État



+ de 50 acteurs
mobilisés

+ de 100
réunions de
travail en 3 ans

1 plan d'actions
structuré

UNE ÉTAPE CLÉ : LA 4ÈME VISITE DÉCENNALE (VD4)

LA VD4, À HORIZON 2029-2030

La 4ème visite décennale est une étape clé pour le maintien en service du CNPE actuel et préfigure les enjeux du chantier EPR2.



LES BESOINS EN CHIFFRES POUR LA 4e VISITE DÉCENNALE :



+ 1 500 emplois



+ 100 transports pour la logistique et les matériaux



15 à 20 convois exceptionnels



2 100 véhicules/heure (800 actuellement)



750 personnes/rotations en transport collectif (0 actuellement)



1 800 places de stationnement (600 actuellement)



200 places de mobilité douce (50 actuellement)

La VD4 constitue un tremplin dont le succès permettra d'aborder sereinement le projet EPR2.

LES EMPLOIS ET LES COMPÉTENCES GÉNÉRÉS PAR LES EPR2

L'enjeu global

- 4 000 emplois à créer localement (40 % sur 10 000 emplois au total) ;
- 8 000 emplois indirects.

La temporalité

- 2030-2040 : 2 510 emplois (63 % des besoins) ;
- 2040-2045 : 1 490 emplois (37%).

Les besoins

- 11 métiers prioritaires qui représentent 67 % des emplois (coffreur, ferrailleur, ingénieur génie civil, électricien, chef d'équipe, ...).

Deux priorités identifiées

- Une tension sur les métiers du BTP à anticiper, en particulier sur les postes de coffreur/ferrailleur ;
- Un besoin de formation dans trois spécialités d'ingénierie : électrique, instrumentation et sûreté.

La volonté des acteurs :

- Créer un centre de formation complémentaire des capacités en Île-de-France ;
- Renforcer les filières BTP existantes ;
- Créer à l'Université de technologie de Troyes les 3 parcours d'ingénieurs manquants (électrique, instrumentation, sûreté nucléaire) avec des modules complémentaires dans les filières existantes.

LE FONCIER ET LA COMPENSATION ENVIRONNEMENTALE

Le foncier : des besoins quantifiés, une acceptabilité locale

L'ensemble du projet nécessitera 185 hectares.

Une réserve foncière a été constituée lors de la construction des deux premières tranches du CNPE puis complétée en 2019 afin de pérenniser l'implantation locale d'EDF.

Dès 2023, EDF a identifié des besoins complémentaires pour l'entreposage du futur chantier EPR.

Une fois le périmètre foncier nécessaire validé, des négociations ont débuté avec la société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER), les propriétaires et les représentants des professions agricoles.

31,73% de la surface est acquise ou mise en réserve par EDF.

99,7 % des propriétaires sont favorables ou en négociation

La compensation : une innovation majeure : un SNCRR* régional

Afin de disposer des outils les plus pertinents et les plus adaptés en matière de compensation environnementale, une étude, financée par la Banque des Territoires, permettra d'établir un état des lieux précis des différentes solutions et possibilités actuellement disponibles.

Cette démarche vise notamment à mieux identifier les dispositifs existants, leurs conditions de mise en œuvre, leurs avantages et leurs limites, afin de disposer d'une vision globale des leviers mobilisables. Elle permettra également d'évaluer leur pertinence au regard des enjeux environnementaux, territoriaux et opérationnels du projet.

À l'issue de cette étude, les différents scénarios pourront être comparés et analysés afin d'éclairer la décision. Un arbitrage permettra ensuite de retenir la solution de compensation la plus adaptée, en veillant à concilier efficacité environnementale, faisabilité opérationnelle et cohérence avec les objectifs du projet.

L'objectif est de répondre aux enjeux cumulés des projets industriels tout en restaurant le patrimoine écologique du territoire.

* SNCRR : Sites naturels de compensation, de restauration et de renaturation

LES INFRASTRUCTURES



Aujourd'hui, le centre nucléaire de Nogent-sur-Seine emploie 1 500 salariés et prestataires. L'augmentation prévisible du nombre d'employés sur le site devrait conduire à une multiplication par 5 à 7 des flux actuels de mobilité.

Dans un premier temps, la VD4 conduira à l'accueil temporaire de plus de 3 000 personnes supplémentaires. Ensuite, le chantier EPR2 verrait quotidiennement arriver 6 000 à 10 000 personnes supplémentaires.

Ce défi, réel pour un territoire majoritairement rural, illustre déjà parfaitement la mobilisation exceptionnelle des acteurs locaux.

La mobilité : un enjeu majeur de la candidature

L'objectif principal consiste à promouvoir des modes de transport durables, en veillant à minimiser les perturbations pour les populations locales du territoire de Nogent-sur-Seine et de ses environs.

L'objectif :

- En 2035 : 11 500 personnes viendront tous les jours sur le site (1 500 actuellement – 4 500 en VD4)
- Le territoire impacté concernera 222 communes réparties sur l'Aube, la Marne et la Seine-et-Marne (132 000 hab.).

Un triple flux à maîtriser :

- Flux humains avec des rotations d'équipes en 3x8
- Flux logistique : 300 transports/an, 500 rotations quotidiennes pour le BTP (béton, ferraille, outillage)
- Flux exceptionnels : 150-200 convois (générateur de vapeur : 22m de long, cuve réacteur : 12m de haut).

La volonté des acteurs :

- Privilégier la modulation intelligente : accès au site selon créneaux, anticipation des embouteillages, covoiturage, monitoring de flux
- Organiser un report modal massif avec renforcement de l'offre de transports en commun, télétravail hybride, covoiturage, mobilité douce.

LE LOGEMENT : UNE ACTION EN FAVEUR DU TERRITOIRE

L'enjeu global :

- 8 400 à 9 600 logements à construire ou à rénover/reconvertir d'ici 2030

La stratégie :

- Un mix 60/40 : 60 % de logements pérennes et 40 % de solutions modulaires
- Une répartition géographique : 30 % à moins de 10kms, 40 % entre 10-20 kms, 20 % entre 20-30 kms et 10 % entre 30-50 kms.



Les dispositifs mis en œuvre :

- La création d'une Task-force « logement-hébergement » avec un budget dédié
- Des solutions de mobilisation du foncier d'ores et déjà disponibles (environ 200 ha)
- Des conventionnements bailleur/promoteur
- Des fonds d'actions de logements de 100M d'euros.

ANNEXE PAROLES DES ACTEURS TÉMOIGNAGE ORDRES DES LOGOS

CONTACT PRESSE PREF



CONTACT PRESSE

Bureau de la représentation de l'État et de la communication

Tél : 03 25 42 35 00

Mél : pref-communication@aube.gouv.fr



Amaury de SAINT-QUENTIN

Préfet de la région Grand Est, préfet de la zone de Défense et de Sécurité Est, préfet du Bas-Rhin



Georges-François Leclerc

Préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris

Amaury de SAINT-QUENTIN, Préfet de la région Grand Est, préfet de la zone de Défense et de Sécurité Est, préfet du Bas-Rhin

« Le Grand Est dispose de nombreux projets et d'infrastructures indispensables au fonctionnement et à la pérennité de la filière nucléaire française, de la production d'énergie au stockage des déchets. Alliés à un écosystème industriel dynamique, ces projets constituent autant d'atouts pour faire de notre territoire un des fers de lance de la filière nucléaire en France, contribuant ainsi à la souveraineté énergétique nationale. Pour cette raison, et dans cette ambition commune, l'État et la Région Grand Est portent ensemble une feuille de route consacrée à la filière nucléaire en Grand Est, avec un cap opérationnel clair : renforcer une filière d'excellence au bénéfice des entreprises et des projets du territoire. Un programme de travail et une gouvernance régionale spécifique ont été définis pour assurer la mise en œuvre de cette feuille de route. Dans ce contexte, l'accueil de nouveaux EPR2 pourra s'appuyer en Grand Est sur un écosystème d'acteurs publics et privés déjà solidement organisés, et s'inscrire dans une dynamique de travail structurée et solide pour disposer de tous les outils de sa réussite (formations et compétences, infrastructures de mobilité et de logement, disponibilité de l'eau...). »

Georges-François Leclerc, Préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris « En tant qu'ancien préfet de l'Aube et désormais préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris et préfet coordonnateur du bassin Seine-Normandie, j'ai acquis plusieurs convictions.

La première réside dans le fait qu'une localisation de nouveaux réacteurs à Nogent-sur-Seine constituerait un facteur de réussite de ce projet majeur pour le pays. Cette localisation offre, en effet, l'accès à une ressource en eau abondante, appuyé par les grands lacs de Seine, en amont de Nogent-sur-Seine, à un riche bassin d'emplois, nourri notamment par la Seine-et-Marne voisine, et la proximité avec des formations de haut niveau dans le domaine nucléaire : le pôle nucléaire du campus des métiers et des qualifications d'excellence « Énergie durable » de l'Université Paris-Saclay est installé à Montereau-Fault-Yonne. En outre, mes échanges avec la présidente de la Région d'Île-de-France ainsi qu'avec des élus de l'Aube et de la Seine-et-Marne m'ont convaincu de la forte acceptabilité du projet dont chacun mesure pleinement l'intérêt pour les territoires concernés.

Ma seconde conviction est liée au fait que l'installation d'une nouvelle capacité de production électrique à proximité de la région d'Île-de-France contribuerait significativement à renforcer la résilience de l'économie régionale mais aussi, plus largement, nationale. En particulier, la proximité de cette nouvelle capacité avec les sites accueillant des datacenter existants ou en construction viendrait, d'une part, répondre à un besoin énergétique croissant et, d'autre part, limiter les risques de rupture en alimentation. Il s'agit d'un exemple parmi d'autres.

En résumé, la construction de nouveaux réacteurs nucléaires à Nogent-sur-Seine est un gage de succès pour le projet industriel lui-même mais aussi de renforcement de l'économie française, l'accès sécurisé à l'énergie étant une condition nécessaire de son développement.»



Pascal GAUCI
Préfet de l'Aube

« La candidature nogentaise montre une double force : la maturité et l'anticipation. Une maturité fondée sur l'expérience du territoire en matière de projets nucléaires d'envergure nationale et l'engagement des élus et de l'État depuis près de trois ans. Et l'anticipation, grâce à la mise en place d'un pilotage unique pour coordonner l'écosystème territorial. »



François BAROIN
Ancien ministre, maire de Troyes,
président de Troyes Champagne Métropole,
président des maires de l'Aube

« Après 3 ans de travaux préparatoires, la candidature de Nogent-sur-Seine est aujourd'hui arrivée à maturité. Elle repose sur une mobilisation unanime et infaillible de l'ensemble des acteurs du territoire : élus locaux, services de l'État, acteurs institutionnels, économiques et industriels, autour d'une ambition collective clairement assumée : relever le défi industriel, humain et territorial que représente l'accueil de deux réacteurs EPR2. En s'inscrivant dans la relance de la filière nucléaire française, notre territoire entend prendre sa part aux enjeux d'indépendance énergétique et de souveraineté industrielle de la France. »



Franck LEROY
Président de la Région Grand Est

« Le Grand Est est un territoire stratégique pour l'industrie et la production nucléaire en France. Cette candidature pour accueillir une paire d'EPR2 à Nogent-Sur-Seine est une évidence pour nos territoires. Le « Serment de Nogent » fédère l'ensemble des acteurs territoriaux, économiques, industriels et sociaux dans une dynamique forte et consolidée au service de la souveraineté énergétique de la France. Je suis fier de ce que nous montrons ensemble aujourd'hui : une équipe unie, robuste, prête à relever tous les défis pour renforcer notre indépendance et répondre aux enjeux de l'énergie bas carbone. »



Valérie PÉCRESSE
Ancienne ministre, présidente de la Région Ile-de-France

« Construire une nouvelle paire de réacteurs à Nogent-sur-Seine, c'est répondre concrètement à un défi historique : garantir, pour les décennies à venir, une électricité abondante, pilotable et décarbonée, indispensable à la souveraineté énergétique, à la croissance et à la réindustrialisation de la France. La hausse anticipée de la consommation électrique, liée à l'électrification des transports, de l'industrie, du chauffage et des besoins du numérique, impose des choix clairs. Le nucléaire fait partie de ces choix structurants. La centrale de Nogent-sur-Seine a déjà démontré son excellence industrielle depuis sa mise en service en 1987 ; elle a vocation à rester au cœur du système électrique français. »



Patrick OLLIER

Ancien ministre, président de l'EPTB Seine Grands Lacs, président de la Métropole du Grand Paris

« Le site du centre nucléaire de Nogent-sur-Seine est riverain de la Seine, ce qui permet d'assurer le refroidissement et la dilution des effluents de la centrale. La Seine bénéficie à cet endroit du soutien d'étiage des lacs-réservoirs d'Orient et de Temple-Amance, soit près de 400 millions de m³ en cumul. Ces ouvrages hydrauliques, exploités par l'EPTB Seine Grands Lacs, constituent une véritable assurance pour la centrale en permettant des débits suffisants de la Seine pour son bon fonctionnement en période de basses eaux. Le 19 novembre 2025, j'ai signé avec EDF une convention de partenariat de plus de 6 ans pour renforcer notre coopération en période de tensions hydrologiques, mais aussi dégager une vision prospective à long terme, permettant d'étudier les possibilités d'adaptation de la gestion des lacs-réservoirs dans le contexte du changement climatique et du projet d'accueil de réacteurs EPR2. »



Philippe DALLEMAGNE

Président du département de l'Aube

« Grands projets d'infrastructures qui renforcent notre compétitivité, sanctuarisation des espaces naturels remarquables qui font notre identité, préparation aux grands enjeux industriels de nos territoires sont autant de défis que l'engagement collectif des acteurs locaux au quotidien et à long terme permettent de relever. Grâce à cet esprit commun et à l'implication de chacun, nos territoires sauront être à la hauteur des enjeux du chantier du siècle. »



Isabelle Dumange

Présidente du MEDEF Aube



Raphaële Lanthiez

Présidente de la Communauté de communes du Nogentais

Isabelle Dumange, Présidente du MEDEF Aube « L'implantation des EPR2 à Nogent-sur-Seine représente l'opportunité industrielle du siècle pour le Grand Est : c'est notre chance de redevenir le cœur battant de l'industrie française et de positionner nos entreprises au premier rang de la filière nucléaire mondiale. Le MEDEF Grand Est sera pleinement acteur de cette candidature en mobilisant tout son réseau d'entreprises pour faire de ce projet une réussite collective territoriale. »

Raphaële Lanthiez, Présidente de la Communauté de communes du Nogentais « Pour la Communauté de communes du Nogentais, accueillir les EPR2, c'est écrire la suite logique de notre histoire industrielle : nous qui avons su faire de la première centrale un modèle d'intégration territoriale, nous sommes prêts à démontrer une nouvelle fois que notre territoire sait conjuguer excellence nucléaire et développement local harmonieux. »



Jean-François PARIGI

Président du Département de Seine-et-Marne



Éric VUILLEMIN

Président de la Communauté de communes des Portes de Romilly

Jean-François PARIGI, Président du Département de Seine-et-Marne « La Seine-et-Marne est fière et prête à participer au « chantier du siècle » pour concourir à la souveraineté énergétique de la France. Pourvoyeur de milliers d'emplois, la Seine-et-Marne est déterminée à accompagner cette révolution industrielle dans un territoire en pleine mutation. Que ce soit en termes de formations ou d'investissements pour créer de nouvelles infrastructures publiques (écoles, collèges, équipements sportifs et culturels etc...), nous sommes pleinement engagés à relever ce défi aux côtés des collectivités locales impliquées. »

Éric VUILLEMIN, Président de la Communauté de communes des Portes de Romilly « L'arrivée de deux gros projets consommateurs d'électricité nucléaire garantie et l'écosystème local mis en place (centres de formations, public disponible, logements de qualité) doivent permettre l'implantation des deux futurs nouveaux réacteurs nucléaires à Nogent-sur-Seine dans les meilleurs délais possibles. Tout sera prêt dans les trois années suivant la décision définitive d'attribution desdits EPR2. En outre, ce projet fait également l'objet d'une acceptabilité unanime territoriale, qui est essentielle et importante à souligner. »



Estelle BOMBERGER-RIVOT

Maire de Nogent-sur-Seine

« La candidature de nos territoires trouve sa force dans un pilotage unique en son genre qui permet, sous l'égide de l'État, de mettre en synergie l'ensemble de l'écosystème territorial. Conçus pour capitaliser sur l'expertise et les compétences des acteurs publics et privés, le comité stratégique et ses comités de pilotage créent une dynamique de co-construction pour répondre aux nombreux défis suscités par le chantier EPR2. En anticipant et en planifiant sur le long terme, les territoires s'arment pour répondre de manière efficiente, progressive et durable aux défis de l'EPR2, mais également à ceux plus proches, et qui les préfigurent, de la 4^e visite décennale du CNPE de Nogent-sur-Seine. »



Alain BOULARD

Président de la Chambre d'Agriculture de l'Aube

« Maîtriser le foncier est un acte fondateur pour tout projet de développement. En se mettant autour de la table avec l'ensemble des acteurs professionnels agricoles, nous démontrons notre maturité à réfléchir ensemble au futur de notre territoire en préservant les intérêts des forces vives qui font notre identité. Ce projet, autour de notre candidature EPR2, est essentiel pour l'avenir de nos territoires et leurs économies. »



Julie BENETTI

Rectrice de la région académique Île-de-France



Pierre-François MOURIER

Recteur de la région académique Grand Est

Julie BENETTI, Rectrice de la région académique Île-de-France « Notre région académique engagera pour ce projet ses leviers de formation, en s'appuyant sur des acteurs clés comme le lycée André Malraux de Montereau-Fault-Yonne qui forme déjà des talents dans les métiers techniques et industriels, le GRETA de Seine-et-Marne dont l'expertise en formation continue et en reconversion professionnelle est déterminante, et le CMQ Énergie durable qui incarne l'excellence dans les compétences vertes et nucléaires.

Ensemble, nous créerons des parcours adaptés aux besoins, tout en garantissant une insertion durable pour tous les scolaires et apprentis. Notre objectif : faire de ce bassin d'emploi et de vie commun à nos deux régions académiques un territoire pionnier où formation, innovation et emploi riment avec durabilité. »

Pierre-François MOURIER, Recteur de la région académique Grand Est « Ce projet d'EPR2 constitue une formidable opportunité pour le territoire. La région académique Grand Est, et au premier chef l'académie de Reims, seront bien évidemment présentes et en soutien sur les enjeux de la formation. Elle mobilisera son appareil de formation sous statut scolaire, l'apprentissage et la formation continue, en lien avec la région académique voisine. Des actions de sensibilisation aux métiers concernés sont d'ores et déjà engagées auprès des collégiens et lycéens. Enfin, nous serons attentifs aux capacités d'accueil en scolarité pour les familles accueillies sur la phase décennale. »



Michel LAMY

Président du Pôle d'équilibre Territorial et Rural (PETR) Seine en Plaine Champenoise

« Notre structure est composée de 4 communautés de communes (79 communes, 55 000 habitants) qui travaillent ensemble. La compétence « aménagement du territoire » du PETR fait qu'il porte le SCoT. Ce SCoT est arrivé au terme de son élaboration avec un volet spécifique sur l'accueil des EPR. La mise en œuvre de ce SCoT, tout récemment approuvé, aura lieu dans les semaines à venir. Tout au long de son élaboration, les élus du territoire ont réfléchi ensemble à un aménagement spatial intelligent, harmonieux et équilibré entre développement économique et respect de l'environnement, anticipant l'arrivée de grands projets. Nous sommes prêts aujourd'hui à accueillir les 2 EPR. De plus, forts d'une expérience de travail en commun depuis plus de 30 ans au sein du PETR, les élus ont l'habitude de réfléchir ensemble au développement et à l'attractivité de leur territoire. Que ce soit à travers l'amélioration du cadre de vie, de l'habitat, la mise en place de solutions de mobilité, l'accessibilité aux loisirs, à la culture, le développement du tourisme, nous avons à cœur d'unir nos compétences pour rendre notre territoire accueillant et dynamique ! »

CONTACT PRESSE

Bureau de la représentation de l'État et de la communication

Tél : 03 25 42 35 00

Mél : pref-communication@aube.gouv.fr

